

AU QUOTIDIEN

Numérique

Planning de déploiement de la fibre et ateliers de découverte informatique, toutes les infos liées au numérique sont sur cette page.

Publié le 22 février 2021

Dernière modification le 24 janvier 2025

Le déploiement de la fibre

Sur le territoire ex-CALB

Sur les 17 communes qui constituaient auparavant la CALB (Communauté d'agglomération du lac du Bourget), c'est Orange qui déploie la fibre sur ses fonds propres. La convention qui officialise les engagements de l'opérateur a été signée le 26 décembre 2017 avec l'État.

En 2020, malgré la crise sanitaire, autant de prises ont été construites qu'en 2019, amenant à 54 % le taux de couverture du territoire fin 2020.

En 2021, les 3 communes pour lesquelles le déploiement n'a pas encore commencé verront les travaux débuter : Chapelle-du-Mont-du-Chat, Ontex et Bourdeaux.

Au printemps 2023, le déploiement sera terminé.



Vous souhaitez connaître votre éligibilité ? Rendez-vous sur [le site du réseau aux orange](https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique) (<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>) !

En Chautagne et en Albanais

Le groupement Savoie Connectée (composé de Covage et d'Orange) réalise le déploiement du Très haut débit sur les 11 communes de Chautagne et d'Albanais sur ses fonds propres. La convention qui officialise les engagements de Savoie Connectée a été signée le 5 juillet 2019 avec le Département de la Savoie. Après de premières prises livrées fin 2020, le développement se poursuit à un rythme soutenu :

> 65 % des prises livrées fin 2021,

<https://grand-lac.fr/au-quotidien/amenagement-et-developpement-du-territoire/numerique?>

> 99 % fin 2022,

> 100 % fin 2023.

A cette date, la totalité des particuliers, professionnels et sites publics seront ainsi raccordés à la fibre (hors sites éloignés).



Vous souhaitez connaître votre éligibilité ? Rendez-vous sur [le site de Covage](https://www.covage.com/testez-votre-eligibilite-a-la-fibre-optique/) (<https://www.covage.com/testez-votre-eligibilite-a-la-fibre-optique/>) !



A savoir

Un délai de 3 mois s'écoule entre le moment où la fibre est déployée et le moment où l'on peut souscrire à une offre commerciale. C'est une période réglementaire visant à laisser aux opérateurs (Orange, SFR, Bouygues, Free) le temps d'intégrer les nouvelles prises dans leurs offres.

L'accompagnement aux outils informatiques

Dans [les relais d'Albanais et de Chautagne](#), des ateliers informatiques et des cafés numériques sont régulièrement organisés pour vous initier à l'usage des outils informatiques.



ALLER PLUS LOIN



SUR LE SITE

- > Relais Entrelacs
- > Relais Ruffieux



SUR INTERNET

- > Testez votre éligibilité
(<https://www.covage.com/testez-votre-eligibilite-a-la-fibre-optique/>)
- > Carte de la fibre optique
(<https://reseaux.orange.fr/cartes-de-couverture/fibre-optique>)
- > Le déploiement de la fibre optique en Savoie
(https://www.savoie.fr/web/sw_45493/deploiement-de-la-fibre-optique-en-savoie)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.